



COMMUNIQUE

En raison de la prolongation du confinement décidé par le Gouvernement, le Président de Metz Métropole a souhaité reconduire pour le mois de mai, la mesure commerciale mise en œuvre en avril pour les abonnés du réseau LE MET' :

- Pour les clients LE MET' ayant un abonnement annuel payé au comptant ; ces derniers verront leur abonnement prolongé automatiquement au terme de leur engagement. Ainsi, un abonnement qui aurait dû finir fin août, se terminera fin octobre 2020 par exemple.

Pour les clients ayant des abonnements annuels ou permanents, prélevés mensuellement, le mois de mai ne leur sera pas prélevé. Le prélèvement automatique reprendra au mois de juin.

Les agents du réseau demandent à leurs usagers de bien vouloir se munir d'un titre de transport et de le valider lors de leurs déplacements. Les validations permettent de suivre l'évolution du nombre d'usagers empruntant les lignes de notre réseau, et ainsi adapter les besoins en bus et leur fréquence de passage.

Les titres de transport sont disponibles sur les distributeurs aux arrêts METTIS, chez les dépositaires (tabac, presse...), sur le site internet lemet.fr, et à partir du 11 mai prochain à l'Espace Mobilité.

Pour toute question en lien avec les abonnements, nous invitons les usagers à formuler leurs demandes par mail à : contact@lemet.fr

www.metzmetropole.fr

www.facebook.com/MetzMetropole - www.twitter.com/MetzMetropole

www.instagram.com/metzmetropole

Contact Presse : Céline VINCENT - 03 87 39 39 14 - 06 20 90 99 80 - cvincent@metzmetropole.fr

